

le mag

N°37
AVRIL 2013

Le magazine d'information
de Quimper Communauté

ERGUÉ-GABÉRIC • GUENGAT • LOCRONAN • PLOGONNEC
PLOMELIN • PLONÉIS • PLUGUFFAN • QUIMPER

ÉVÈNEMENT

Michel Cymes
à Quimper
le 18 avril

ENVIRONNEMENT

Vélos
Des déplacements
plus faciles et
sécurisés

PÔLE D'ÉCHANGES
MULTIMODAL

La gare entre
dans une nouvelle
dimension



PRÉSENTATION
DES TITRES
TRANSPORT
OBLIGATOIRE



Avec « Pastel »

Rénovez, on vous aide!

Des conseils
et des aides
financières
pour
améliorer,
adapter,
rénover
votre
logement



Édito

INVESTIR, FÉDÉRER, ANIMER

En 2012, le secteur du tourisme d'affaires a représenté près de 8,5 milliards d'euros en France avec des retombées économiques importantes pour tous les professionnels du tourisme.

L'arrivée, fin 2016, de la ligne TGV mettra Quimper à 3h de Paris renforçant nos atouts touristiques indéniables. Quimper Communauté entend être prête à cette arrivée en renforçant encore son rôle de moteur de la Cornouaille. Aujourd'hui c'est cette vision qui fonde notre détermination à faire de notre agglomération un pôle majeur du tourisme d'affaires. La mise en chantiers d'équipements structurants et la création de Quimper Évènement, chargée de fédérer tous les professionnels du tourisme, montre la volonté de notre agglomération d'atteindre ces objectifs.

INVESTIR, INVESTIR, INVESTIR... 15 millions d'euros sont dédiés à la réhabilitation du parc des expositions à Penvillers et à la création du centre des congrès du Chapeau Rouge. En 2015, Quimper Communauté disposera d'équipements à même d'accueillir les associations quimpéroises mais aussi les spectacles, congrès ou salons de professionnels dans des conditions optimales.

FÉDÉRER ET ANIMER Avec la création de Quimper Évènement, notre agglomération se dote d'un outil capable de séduire les entreprises. Son rôle ? Animer et fédérer autour de lui l'ensemble des acteurs du tourisme afin de créer une filière qui offrira un accompagnement clé en main et sur mesure à la clientèle d'affaires.

Les professionnels du tourisme, les restaurateurs, les hôteliers nous accompagnent dans cette démarche. Le 21 mars, notre premier « rendez-vous du tourisme d'affaires » a été une vraie réussite.

Derrière ces nouveaux équipements, existent de réels enjeux économiques. Car c'est autant d'hôtels réservés, de restaurants pleins et de commerçants qui profiteront de ces retombées économiques. En somme, avec le tourisme d'affaires, c'est une nouvelle palette que va posséder Quimper Communauté pour renforcer son attractivité.

Bernard Poignant
Maire de Quimper, Président de Quimper Communauté



Pennad-stur

POSTAÑ, KEVREDIÑ, KAS EN-DRO

E2012 e oa bet gounezet war-dro 8,5 miliard a euroioù gant gennad an touriste-rezh aferioù e Frañs, gant heuliadoù ekonomikel bras evit an holl dud a vicher a labour war dachenn an touristerezh.

E dibenn 2016 e vo echuet al labourioù war al linenn TTb ha Kemper a vo war-hed teir eurvezh diouzh Pariz, ken e vo kreñvaet spletoù anat hor c'hêr war dachenn an touristerezh.

Fellout a ra da Gemper Kumuniezh bezañ prest pa vo echu al labourioù dre greñvaat c'hoazh e roll kas Kerne war-raok. Gant an doare gwelet-se eo, hiziv an deiz, ez omp mennet da ober ur pol aferioù touristerezh bras eus hon tolpad-kêrioù. Diskouez a ra ar chanterioù digoret evit sevel aveadurioù frammus ha krouidigezh Kemper Darvoudoù, karget da gevreañ an holl dud a vicher a labour war dachenn an touristerezh, ez eus youl gant hon tolpad-kêrioù da dizhout ar palioù.

POSTAÑ, POSTAÑ, POSTAÑ... 15 milion a euroioù zo lakaet da adkempenn tachenn an diskouezadegoù e Penwiler ha da grouiñ kreizenn ar c'hendalc'hioù en Tog Ruz. E 2015 e vo gant Kemper Kumuniezh aveadurioù da zegemer eus ar gwellañ kevredigezhioù Kemper met ivez arvestoù, kendalc'hioù pe saloñsoù micherieen.

KEVREDIÑ HA KAS EN-DRO Gant krouidigezh Kemper Darvoudoù emaoamp o reiñ d'hon tolpad-kêrioù ur benveg hag a c'hall desachañ an embregerezhioù. E roll ? Kas en-dro ha kevrediñ tro-dro dezhañ an holl obererien eus gennad an touristerezh evit krouiñ ur filierenn hag a dalvezo da sikour a-fetepañ an arvalien eus bed an aferioù.

Tud a vicher eus gennad an touristerezh, ar bretoiurien, al letiourien, a harp ac'hanomp en difrae-se. D'an 21 a viz Meurzh hon eus graet berzh-kaer gant hor c'hentañ « emgav touristerezh aferioù ».

An aveadurioù nevez-se zo liammet, ouzhpenn se, ouzh an obererezhioù war dachenn an armerzh. Rak kement-all a letioù miret kambrou enno, a bretioù leun a bratikoù hag a genwerzherien a denno gounid eus an heuliadoù ekonomikel. Evit klozañ, gant an touristerezh aferioù, ez eo un toullad aveadurioù nevez hag a vo perc'hennet gant Kemper Kumuniezh evit ma vo-hi dedennusoc'h c'hoazh.

Bernard Poignant
Maer Kemper, Prezidant Kemper Kumuniezh

Sommaire

- L'actualité p. 4-5
- Le dossier p. 6-9
 - Pôle d'échanges multimodal,
 - la gare entre dans une nouvelle dimension
- Travaux p. 10
 - Rues Jean Jaurès, Sainte-Thérèse, La Déesse
 - Quimper Communauté refait canalisations et voirie
- Évènement p. 11
 - Michel Cymes à Quimper le 18 avril
- Éco emploi p. 12
 - Quimper Évènements
 - Une société d'économie mixte pour porter le tourisme d'affaires

- Environnement p. 13
 - Vélos
 - Des déplacements plus faciles et sécurisés
- Juste une image p. 14-15
 - À la croisée du cirque et du théâtre
- Découvertes p. 16
 - Ergué-Gabéric, découvrir son histoire industrielle
- Histoire(s) p. 17
 - L'orphelinat et les sœurs de La Providence
- Pratique p. 18



Assainissement non collectif

La législation évolue

ENVIRONNEMENT | Une nouvelle réglementation concernant les assainissements non collectifs est entrée en vigueur suite à la publication d'un arrêté du 27 avril 2012 applicable depuis le 1^{er} juillet. Sept mille installations réparties sur le territoire de Quimper Communauté sont concernées par cette législation.

Concrètement cela change quoi ? L'installation permettant le traitement des eaux usées domestiques d'une habitation doit être entretenue et contrôlée régulièrement par le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) de l'agglomération. Elle doit faire l'objet si nécessaire de travaux de réhabilitation. Ceci dans un délai d'un an en cas de vente du bien ou de quatre ans en cas de défauts sanitaires, de dégradations sur l'ouvrage ou si l'installation est implantée dans un périmètre de captation d'eau potable. Dans tous les cas de figure, il faut contacter le SPANC avant d'entamer les travaux. Il pourra notamment vous accompagner dans la demande d'aides et de prêts.

Renseignement auprès des services du SPANC au 02 98 98 87 02 de 8h à 12h ou sur www.quimper-communauté.fr, rubrique Services, puis Environnement/assainissement.

Personnes âgées Se déplacer en toute liberté

MOBILITÉ | Le 17 avril, une journée sur la mobilité des personnes âgées est organisée au Chapeau Rouge.

Intitulée «se déplacer en toute liberté... moyens et méthodes», elle sera l'occasion de faire le plein d'informations sur la sécurité routière et les transports en commun. De nombreux stands seront animés par des professionnels partenaires de cette journée. Parallèlement, des ateliers seront proposés sur la prévention et la sécurité routière à Locronan (13 mai), Guengat (14 mai), Ergué-Gabéric (16 mai), Plomelin (21 mai), Quimper (24 mai) ; sur la santé et conduite à Plomelin (28 mai), Quimper (30 mai et 4 juin), Plomelin (6 juin) ; sur la conduite et le véhicule à Quimper (17, 23, 30 mai et 6 juin) ; et sur l'utilisation des transports en commun (fin mai, début juin).

Toutes les informations auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) au 02 98 64 51 00 et de l'Association des retraités et personnes âgées de Quimper (ARPAQ) 02 98 55 53 86.



Manifestation organisée par les membres de la coordination gérontologique de l'agglomération de Quimper et du comité régional Agirc Arcco.

KorriGo une seule carte, plus de services

TRANSPORTS | Quimper Communauté a choisi de remplacer l'ancien système de billetterie par le dispositif KorriGo. Mise en place depuis décembre, cette nouvelle carte de transport offre de nombreux services associés.

Aujourd'hui, ce sont plus de 12 000 utilisateurs qui voyagent avec KorriGo sur le territoire de Quimper Communauté. Outre le fait que cette carte est à validation sans contact, elle peut contenir plusieurs titres de transport, valables sur d'autres réseaux bretons (TER Bretagne, Brest, Lorient et Rennes, CG 35). Vous pouvez par exemple y «charger» votre abonnement TER (réduction de 50% sur l'abonnement Qub grâce à l'offre Uzuël+), y «charger» un carnet 10 voyages du réseau QUB ou d'un autre réseau partenaire. Vous souhaitez payer uniquement ce que vous consommez ? Facile avec l'abonnement Liberté et son paiement par prélèvement automatique ! Le titre «parking+bus» est une formule mensuelle pour le parking de la Croix des Gardiens et la ligne 5 (coût 14,85€ duquel il est possible de déduire la participation employeur de 50%). Tous les titres peuvent être «rechargés» chez soi grâce à la boutique en ligne. Une borne de rechargement sera prochainement installée place de la Résistance.

Renseignements à l'agence Qub, 2 quai de l'Odéa à Quimper, sur le site www.qub.fr ou au 02 98 95 26 27.



Coup de pouce

JEUNESSE | «Coup de Pouce» est un dispositif de Quimper Communauté visant à accompagner les jeunes de 16 à 30 ans dans un projet collectif ou individuel. À la clef : une aide financière, mais aussi un accompagnement technique et pédagogique.

Développé dans le cadre de la politique jeunesse de l'agglomération, ce dispositif vient tout juste d'être redynamisé afin d'apporter une plus grande réactivité dans les réponses apportées. Les projets régulièrement présentés devant une commission doivent être à la fois innovants et s'inscrire dans les domaines de l'environnement, de la culture, du sport ou encore de la solidarité. Le montant de l'enveloppe allouée ne peut pas excéder 50 % du coût total du projet et implique une part d'autofinancement ou le recours à d'autres aides.

Dossier d'inscription et règlement sur www.quimper-communaute.fr, rubrique Jeunesse puis Opération coup de pouce, renseignements au 02 98 98 89 52.

L'association Cric, qui a bénéficié d'une aide de 3 000 €, accompagne les jeunes artistes dans leur processus de création et la diffusion de leurs spectacles. C'est notamment le cas pour « Les Visions d'Edgar » et « Goulven Ka ».



Le football féminin fait son entrée au Mondial Pupilles

RENCONTRE SPORTIVE | Pour la première fois, un tournoi de football féminin est organisé durant le Mondial Pupilles. Neuf équipes de filles U13 (12-13 ans) concourront du 9 au 12 mai dans le cadre de cet événement qui réunit de nombreuses formations de jeunes du monde entier. Et c'est Quimper qui a été choisie comme centre d'accueil.

Il s'agit d'une juste reconnaissance du football féminin qui suscite de plus en plus d'intérêt grâce notamment aux bons résultats de l'équipe nationale. Les clubs quimpérois engageront d'ailleurs une équipe. Les matchs se dérouleront sur le terrain synthétique de Kerfeunteun mis à disposition par la ville de Quimper. La finale sera disputée à Plomelin, lieu traditionnel de clôture de la compétition. Les neuf équipes de filles défilent le dimanche au côté des 72 équipes de garçons, engagées dans cette 28^e édition du Mondial Pupilles. Avec ce tournoi de football féminin, la ville de Quimper devient pour la première fois un centre d'accueil au même titre que Combrit, Douarnenez, Plonéis, Penmarc'h, Pluguffan, Primelin et Plomelin. L'organisation de la compétition ainsi que l'accueil des participantes sont réalisés par le Groupement sportif et éducatif du football quimpérois (GSEFQ) qui a lancé un appel aux familles pour l'hébergement des sportives.

Renseignement sur <http://footaquimper.org> et sur <http://mondialplomelin.net>

Atout sport

DÉCOUVERTE | Durant les vacances de printemps, Atout Sport, c'est une trentaine d'activités, à prix attractifs, pour les enfants à partir de quatre ans. Certains créneaux sont ouverts aux adultes. Renseignez-vous !

Ces initiations aux activités sportives, culturelles et scientifiques sont proposées par Quimper Communauté durant les vacances scolaires. Équitation, pêche, plongée sous-marine, voile, ateliers Petits débrouillards (photographie, cuisine moléculaire...), stage multi-glisser (kayak, paddle, sortie en mer), badminton, cirque, judo, roller, etc. : il y a en pour tous les goûts !

Retrouvez le programme dans le dépliant glissé dans le Mag. Toutes les informations pratiques sur www.quimper-communaute.fr à la rubrique services puis culture, sports et loisirs.



Pôle d'échanges mult la gare entre dans une



Avec l'arrivée de la Ligne à grande vitesse (LGV), Quimper sera bientôt à 3h08 de Paris.

TRANSPORTS | Paris à un peu plus de trois heures de Quimper en train, c'est pour fin 2016. Dès à présent, la modernisation du pôle d'échanges multimodal démarre : un contrat de pôle a été signé le 1^{er} mars, qui porte les intérêts de tout le territoire cornouaillais. Le quartier de la gare va être réaménagé.

imodal, nouvelle dimension



Rappelons le contexte : le prolongement de la Ligne à grande vitesse (LGV) est prévu entre Le Mans et Rennes, ainsi que la modernisation des voies entre Rennes et Quimper. S'y ajoute l'aménagement de dix Pôles d'échanges multimodaux (PEM) sur le tracé de la LGV, dont celui de la gare de Quimper. Il s'agit de promouvoir l'utilisation des transports en commun à tous les niveaux, dans un objectif de développement durable.

QUIMPER COMMUNAUTÉ PILOTE LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

Les six partenaires (État, Région, Département, RFF (Réseau ferré de France), SNCF Gares & Connexions et Quimper Communauté) sont désormais engagés ensemble dans le contrat de pôle du Pôle d'échanges multimodal (PEM), qui concrétise cinq années d'études et de patient travail. Le contrat porte sur le contenu, les périmètres d'ouvrage et les grandes lignes de leur partenariat financier (les engagements financiers seront pris ensuite dans le cadre de conventions).

Quimper Communauté pilote le projet : coordination, études d'impact et de sécurité, dossier d'enquête publique. Les esquisses sont en cours, les travaux sont envisagés sur la période 2014-2017.

L'État intervient au titre de soutien aux projets favorisant les transports alternatifs à la route par l'intermodalité, combinaison de plusieurs modes de transport. Cela s'inscrit dans les objectifs du Grenelle de l'environnement et dans le contrat de projets État - Région Bretagne. « Pour tirer le meilleur parti des bénéfices du projet Bretagne grande vitesse, les dix principales gares de Bretagne seront aménagées en PEM, explique Michel Cadot, préfet de Région représentant l'État. Il faut offrir aux usagers l'ensemble des services pouvant faciliter les échanges. L'État est également particulièrement attentif à la bonne prise en compte des problématiques d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, ainsi que des règles de sûreté et sécurité. »

Le Pôle d'échanges multimodal va redimensionner les équipements actuels. En effet, explique Pierrick Massiot, président de la région Bretagne, « le projet Bretagne grande vitesse va s'accompagner d'une augmentation des trafics ferroviaires, avec un impact sensible sur le fonctionnement des gares desservies. Du fait de son positionnement au cœur de la Cornouaille, l'aire d'attractivité de la gare de Quimper est particulièrement étendue. La Région, par le PEM, réaffirme son partenariat avec les territoires bretons, lutte contre la périphérie de la Bretagne. »

Rachel Picard, directrice générale de la SNCF Gares & Connexions confirme : « Dans les années à venir nous nous attendons à un accroissement du nombre de voyageurs. » ▶

LES OBJECTIFS DU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

Intermodalité

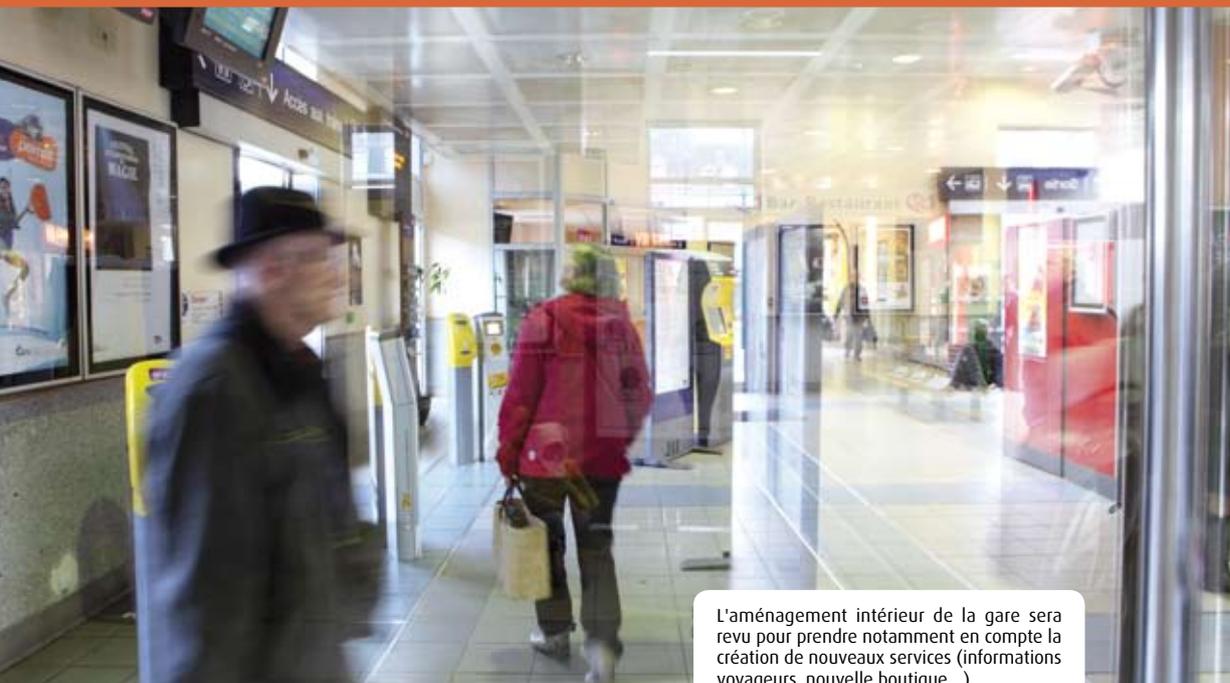
Le projet doit faciliter le passage d'un moyen de transport à un autre, permettre l'accès par tous les moyens de transport, collectifs et individuels, y compris les modes doux.

Capacité

Il s'agit d'adapter la gare et son environnement à une forte augmentation envisagée de la fréquentation du site.

Accessibilité

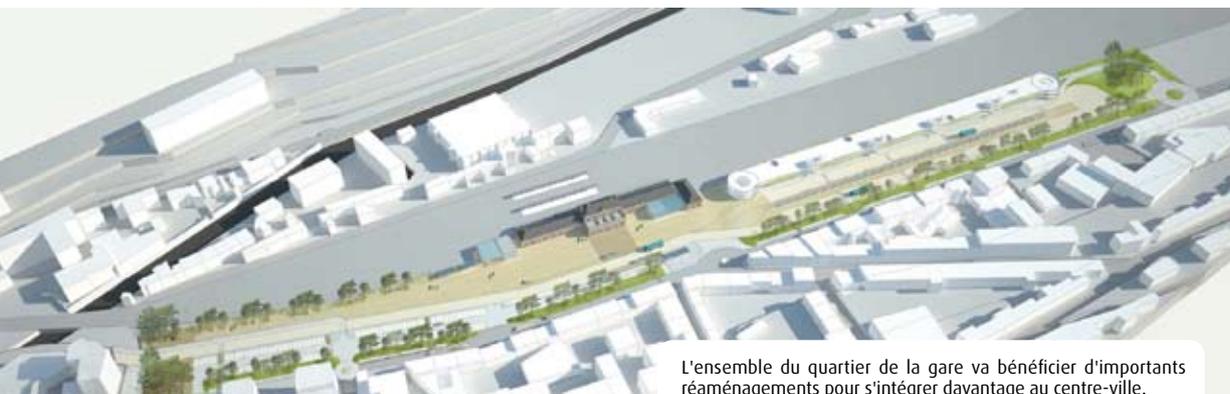
Tous les modes de transports, ainsi que les espaces publics, doivent être rendus accessibles aux personnes en situation de handicap.



L'aménagement intérieur de la gare sera revu pour prendre notamment en compte la création de nouveaux services (informations voyageurs, nouvelle boutique...).



Michel Cadot, préfet de la région Bretagne; Pierrick Massiot, président de la région Bretagne; Pierre Maille, président du conseil général du Finistère; Jean-Philippe Dupont, directeur régional de Gares et connexions; Xavier Rhoné, directeur régional de Réseaux Ferrés de France signent, avec Bernard Poignant, président de Quimper Communauté, le contrat de pôle d'échanges multimodal.



L'ensemble du quartier de la gare va bénéficier d'importants réaménagements pour s'intégrer davantage au centre-ville.



EN COHÉRENCE AVEC LE PROJET TRANSPORTS

Que prévoit concrètement le Pôle d'échanges multimodal ? Aux abords de la gare, en cohérence avec le projet transports, des voies de circulation seront réservées aux bus à haut niveau de service. Pour les voitures, un parking sur trois niveaux sera construit à l'emplacement de l'actuelle halle de la Sernam (424 places). Devant, se trouvera la gare routière du Conseil général : un espace avec auvent, à l'abri des intempéries.

« Inscrit au contrat de territoire qui lie Quimper Communauté et le Conseil général, le PEM va renforcer l'usage des transports collectifs et améliorer la complémentarité entre le train, les cars urbains et interurbains et l'usage des modes alternatifs, commente Pierre Maille, président du Conseil général. Le réseau départemental de cars Penn ar Bed relie les territoires ruraux et urbains et permet aux Finistériens d'utiliser les transports collectifs à un tarif attractif. »

ACCESSIBLE À TOUS ET À TOUS LES MODES DE DÉPLACEMENT

Les stationnements de proximité seront redistribués : dépose minute, emplacements pour taxis et loueurs de voitures, etc. De nombreuses places seront maintenues pour les besoins du quartier. Sur l'ensemble du site sont prévus des voies cyclables et, pour les piétons, de larges parvis.

Concernant les bâtiments, ceux de la Mission locale et des services sociaux de la SNCF seront démolis et reconstruits. Le bâtiment voyageurs situé dans le périmètre classé de la cathédrale est conservé. Il sera néanmoins restructuré à l'intérieur pour répondre à l'accroissement du nombre de voyageurs, fluidifier les allers et venues et prendre en compte la création de nouveaux services (informations voyageurs, nouvelle boutique...) et s'adapter aux nouvelles normes d'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Des liaisons seront créées entre les différents ouvrages du PEM pour favoriser les échanges entre les différents modes de transports en commun (création d'un hall intermodal à destination des pendulaires) avec la proximité de la gare routière et du parking en ouvrage. À l'emplacement de l'actuelle gare routière, on trouvera du stationnement sécurisé pour les vélos.

Et les quais ? « Tout le site sera accessible aux personnes en situation de handicap, y compris les quais d'accès, par la pose de bande d'éveil à la vigilance, précise Xavier Rhoné, directeur régional de RFF. Trois ascenseurs seront installés dans le passage souterrain existant, lequel sera requalifié (peinture, éclairage, rampe double lisses...). RFF et SNCF libèrent des espaces, par exemple en fermant cinq anciennes voies de services situées au sud/est du bâtiment voyageur. »



Les accès aux quais seront facilités et sécurisés.

LES SIX PARTENAIRES

Quimper Communauté assure la coordination des différents maîtres d'ouvrage et la conduite du projet. L'estimation financière du projet est de 40,7 millions d'euros HT.

Les quatre autorités organisatrices de transports sont :

- L'État, pour les TGV (participation estimée : 2,82 M€).
- La Région, pour les TER (6,76 M€).
- Le Département, pour les cars interurbains (4 M€).
- La Communauté d'agglomération, pour les bus (24,8 M€).

S'y ajoutent :

- RFF, pour les voies, les quais et les ascenseurs du passage souterrain (1,2 M€).
- SNCF Gares & Connexions, pour le bâtiment voyageurs (1,12 M€).

UN PROJET URBAIN GLOBAL

Le Pôle d'échanges multimodal (PEM), est donc aujourd'hui acté, mais n'oublions pas qu'il s'inscrit dans un projet urbain global, qui sera réalisé progressivement au niveau de l'ensemble du quartier de la gare. Au-delà des fonctions de transport, il s'agit de prendre en compte l'habitat, le commerce, les activités.

Quimper Communauté souhaite développer l'emploi dans le quartier, à la faveur de l'amélioration des accès et de l'acquisition de terrains. Des entreprises du secteur tertiaire pourraient être intéressées, grâce à la création d'immeubles de bureaux sur l'avenue de la Libération, côté nord (le long des voies). Il sera nécessaire de requalifier cette avenue, qui constitue une entrée de ville essentielle. Il faudra également tenir compte du fait qu'une partie du site est en zone inondable.

Côté sud de l'avenue, et aux abords de la gare, des opérations de renouvellement urbain sont envisagées. Ces transformations s'inscrivent dans la création d'un meilleur environnement paysager, qui prolonge la qualité des aménagements du centre-ville de Quimper et ce, jusqu'au rond-point de l'Eau Blanche (lire l'encadré). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

www.quimper-communaute.fr
www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr
www.bretagne.fr
www.viaoo29.fr
www.rff.fr
www.gares-connexions.com

LE QUARTIER DAVANTAGE INTÉGRÉ AU CENTRE-VILLE

La gare est un lieu essentiel pour l'activité économique, les trajets domicile-travail, le tourisme. Elle est très proche du centre-ville. Quimper Communauté veut faire de cette proximité un atout, en l'intégrant davantage à la cité, en renforçant les liens le long de l'axe des quais, à partir de Locmaria et jusqu'à l'Eau Blanche. L'espace public sera redistribué, pour plus de qualité, d'unité, de lisibilité (mobilier urbain, matériaux, végétaux...). Autre constat : le bâti du quartier est hétérogène. Des opérations de modernisation sont envisagées, pour répondre aux besoins de la population : création d'habitat social locatif, réhabilitation de logements, valorisation des commerces, etc.

RUES JEAN JAURÈS, SAINTE-THÉRÈSE, LA DÉESSE

Quimper Communauté

refait canalisations et voirie



Depuis quelques semaines, des travaux ont lieu rue Jean Jaurès, rue Sainte-Thérèse et rue de La Déesse. Il s'agit de procéder à la rénovation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, au renouvellement d'une partie du réseau d'eau pluviale ainsi qu'au réaménagement des voiries, en cohérence avec le Projet transports.

Le chantier se déroule en quatre phases distinctes. La phase 3 est actuellement en cours. Elle touche, jusqu'au 10 mai, la rue de La Déesse et la rue Sainte-Thérèse (voirie) et Jean Jaurès (réseaux). La quatrième phase débutera dans la foulée sur

les rues Jean Jaurès et Théodore Le Hars (entre Pen ar Stang et l'allée Couchouren) et devrait s'achever fin juin.

Pour l'eau potable, il s'agit de remplacer des canalisations en fonte grise, matériau cassant qui date des années 1950, par un réseau en fonte ductile.

Pour les eaux usées, le chantier est également nécessaire : les canalisations datent de 1960 (entre la rue de La Déesse et la rue Pen ar Stang) ou de 1978 (allée Couchouren jusqu'au carrefour des rues Jean Jaurès et Théodore Le Hars) et sont dégradées. L'ensemble des branchements est également renouvelé.

UNE VOIRIE TOUTE NEUVE Des travaux de voirie accompagnent le chantier. Ils consistent à reprendre la chaussée et son revêtement en enrobé sur l'ensemble du secteur (4 000 m²), à refaire les trottoirs, à installer des bordures en granit sur certaines zones, à créer une place dédiée aux livraisons rue Sainte-Thérèse.

Montant prévisionnel global des travaux (voirie et réseaux) : 1,2 millions TTC.

La seconde partie du chantier laissera libre accès aux commerces et aux riverains, sauf pendant la réalisation des revêtements de chaussée. Des panneaux sont installés pour informer les habitants et plusieurs riverains référents peuvent également apporter des renseignements.

À noter que les lignes 1 et 2 de la Qub sont réorganisées en direction du centre-ville et déviées par la rue Théodore Le Hars. Les arrêts de cars de tourisme situés rue de La Déesse sont reportés quai de l'Odet. ■

“ Le chantier se déroule en quatre phases distinctes ”

Bien vieillir à Quimper

Michel Cymes vient en débattre

Quimper se préoccupe du bien-être des personnes âgées. Elle met en place des actions concrètes, reconnues, en 2012, par le label « Ville amie des aînés » décerné par l'Organisation mondiale de la santé. Comment bien vieillir ? C'est le thème de la soirée ouverte à tous qu'elle propose le 18 avril, dans le cadre du Club Santé Débat, en partenariat avec La Mutuelle Générale, animé par Michel Cymes. Médecin et présentateur du magazine de la santé sur France 5, il fait un tour de France de la santé « interactif, positif et pédagogique ». Entretien.

Crédit photo : Club Santé Débat



LE MAG : QU'EST-CE QUE LE CLUB SANTÉ DÉBAT ?

MICHEL CYMES : Il s'agit de conférences grand public sur des sujets santé de la vie de tous les jours, en partenariat avec les municipalités et en présence de spécialistes régionaux. Démarrées l'été dernier, elles se sont déroulées dans une dizaine de villes. Dans une bonne ambiance !

ON VOUS CONNAÎT PAR LA TÉLÉ, LA RADIO...

... Qui sont parfois frustrantes, parce qu'on ne voit pas les gens : là, ça réagit, c'est génial de pouvoir dialoguer avec eux en direct. Et de rire aussi, bien sûr ! On est plus dans le show que dans la conférence classique.

BIEN VIEILLIR, OUI, MAIS COMMENT ?

Vieillir, ce n'est pas forcément tomber malade ! J'espère qu'en sortant, chacun pourra se dire : « Bon, je n'ai pas vingt ans, mais je ne suis pas foutu ! » Il y a plein de petits trucs à mettre en place, sans médicament, pour se maintenir en forme – à condition de s'y prendre à l'avance. Marcher ? Oui, pour le cœur mais aussi pour les muscles, les os. Bien s'alimenter ? Mais gare aux compléments tant vantés. Le cerveau inquiète ? On en parlera, ainsi que de la mémoire, des signes de la maladie d'Alzheimer, pour rassurer.

COMMENT UNE VILLE PEUT-ELLE AGIR EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ?

En facilitant les déplacements. Regardez Paris, le métro c'est très bien, mais s'il faut descendre cent marches pour y accéder, vous restez chez vous ! L'accessibilité aux transports en commun et aux lieux de vie est primordiale, parce que sortir de chez soi est le meilleur moyen de se maintenir en forme. Autre nécessité : mettre à disposition des activités diverses et variées. La solitude et l'inactivité font vieillir plus vite, alors donnons aux seniors l'envie de bouger ! ■

« Vieillir, ce n'est pas forcément tomber malade ! »

JEUDI 18 AVRIL AU MULTIPLEXE

Au multiplexe Cinéville, jeudi 18 avril à 20h.
Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles.

Plus d'informations sur www.quimper.fr
et www.leclubsantedebat.com

Quimper Évènements

Une société d'économie mixte pour porter le tourisme d'affaires



L'organisation de salons professionnels dope l'économie locale.

Quimper Communauté a créé Quimper Évènements, une Société d'économie mixte (SEM) pour promouvoir le tourisme d'affaires et gérer des équipements à vocation économique, culturelle et sportive. Un partenariat public-privé fédérateur et dynamique qui répond aux attentes des entreprises et aux besoins de la population.

Le tourisme d'affaires est un secteur porteur. D'après les chiffres de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS), il représente 20 % du chiffre d'affaires de la totalité des activités touristiques au niveau national. Dans son projet communautaire, Quimper Communauté en a fait une priorité, en lien avec la création du centre des congrès du Chapeau Rouge et la rénovation du parc des expositions de Penzance. La livraison de ces équipements de qualité qui permettront d'accueillir salons, expositions, conventions d'entreprises, spectacles... est prévue en 2014 et 2015.

L'objectif est de faire de l'agglomération un territoire attractif tout au long de l'année. L'augmentation de l'organisation de séminaires, congrès, foires et salons répondra à la demande des entreprises et associations locales tout en permettant d'accroître la fréquentation des lieux par un public régional voire national. Une bonne nouvelle pour les hôteliers, restaurateurs et commerçants de l'agglomération.

Pour développer ce tourisme particulier, Quimper Communauté a choisi de se doter d'une structure dédiée, Quimper Évènements. Elle a vocation à exploiter tous services et équipements liés au tourisme et aux loisirs et à participer à l'essor des manifestations culturelles, sportives, économiques, etc. Elle devra également créer, avec l'office de tourisme et les hôteliers notamment, un bureau des congrès afin de faciliter la venue d'évènements en gérant tous les aspects logistiques, d'hébergement, de loisirs...

DYNAMISER L'ÉCONOMIE La création de la SEM se fait dans un contexte de dynamique économique, avec l'accent mis sur le renforcement des moyens de communication (le projet Bretagne grande vitesse, l'aéroport Quimper-Cornouaille conforté), et les moyens dégagés pour le pôle de compétitivité de l'aliment, Ialys.

Les nombreux atouts de la région en matière de cadre de vie (identité forte, richesse patrimoniale, proximité du bord de mer, activités de pleine nature, etc.) favoriseront également le développement du tourisme d'affaires.

La SEM regroupe Quimper Communauté, la Chambre de commerce et d'industrie de Quimper Cornouaille (CCI), Quimper Cornouaille Développement et plusieurs partenaires privés (Crédit Agricole, Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel, Association des hôteliers de l'agglomération). Son conseil d'administration sera composé de 12 membres, dont huit élus communautaires. ■

**Quimper Évènements : 13 route de l'Innovation - Tél. 02 98 52 00 16.
e-mail : contact@quimper-evenements.fr sur le site www.quimper-evenements.fr**

Vélos

Des déplacements plus faciles et sécurisés

Quimper Communauté travaille au développement d'un réseau cyclable cohérent sur l'ensemble de son territoire. De nombreux aménagements – dont certains sont très récents – ont déjà été réalisés. D'autres vont suivre.

La mise en place de doubles-sens cyclables dans les zones 30 est l'un des chantiers programmés cette année. Objectif ? Favoriser l'utilisation du vélo tout en sécurisant le parcours des cyclistes. Il s'agit par exemple de leur faire éviter un rond-point à forte circulation automobile, de raccourcir le trajet ou d'éviter des rues en forte pente. Ce principe va être généralisé à ce type de sens unique, exceptés ceux qui posent des problèmes de sécurité (mauvaise visibilité, voie très étroite, trafic motorisé trop important).

Il est notamment programmé un passage à double sens cyclable pour les rues Élie Fréron, Max Jacob (côté Cap-Horn) et Commandant Avril. Les rues Santik Du, du Guerlac'h, Jean-Baptiste Bousquet, Françoise Le Roy sont déjà concernées par cette possibilité réglementaire. Un marquage au sol, comme c'est déjà le cas rue du Pichéry, pourra renforcer visuellement la signalisation.



De nombreux aménagements ont déjà été réalisés pour faciliter le cheminement des vélos comme ici, route d'Éliant, à Ergué-Gabéric.

UN CÉDEZ LE PASSAGE AU FEU ROUGE

Suite à l'arrêté du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement du 12 janvier 2012, il est désormais autorisé aux cyclistes de tourner à droite ou d'aller tout droit lorsque le feu est rouge, devenant ainsi un cédez-le-passage pour les deux-roues. Les cyclistes doivent bien entendu respecter la priorité accordée aux autres usagers. Une quarantaine de carrefours à feux tricolores où la configuration et la sécurité sont suffisantes, devraient pouvoir bénéficier de cette mesure. Un panneau fixé sur le poteau du feu tricolore avertira les cyclistes et les autres usagers de cette nouvelle réglementation.

Ces aménagements s'inscrivent pleinement dans la démarche voulue par le Schéma vélo qui est en cours d'élaboration par Quimper Communauté. Différents aménagements cyclables sont à réaliser sur l'agglomération afin de faciliter la circulation des deux roues dans le cadre des déplacements utilitaires (domicile-travail, achats...) mais aussi de loisirs. Parmi les réalisations menées, citons par exemple la création de parcs à vélo sur Quimper (près de 600 places réalisées), les liaisons cyclables entre le bourg de Lestonan et le secteur de Croas Spem à Ergué-Gabéric avec un passage sécurisé sous la départementale, les liaisons douces à l'entrée du bourg de Plomelin, les liaisons mixtes vélo-piétons au bourg de Plonéis. Il existe de plus de nombreux projets cyclables ambitieux sur l'agglomération. Le Schéma vélo entend développer le maillage existant, favoriser l'usage quotidien du vélo et développer l'intermodalité. ■



Rue du Pichéry, au centre-ville de Quimper, un marquage au sol sert à renforcer la signalisation afin d'aider voitures et vélos dans leur progression.

Plus d'infos sur www.quimper-communaute.fr, rubrique déplacements, transports.

Etre ar sirk hag ar c'hoariva

À la croisée du cirque et du théâtre



E 10 linenn...

Pell en tu-hont da gêr Gemper e oa bet klevet heklek Circonova er bloaz-mañ, eus ar 17 a viz Genver d'an 21 a viz C'hwevrer. Betek an Erge-Vras, Brieg ha Landerne e oa bet astennet festival Leurenn vroadel Kemper, gant ur rouedad kevelerien diseurt (Ti an holl e Penharz, Balles à fond, Gros Plan, l'UJAP, an Atelier culturel, an Athéna hag an Arthémuse).

Pa_C'hwezek kompagnunezh, deuet eus Suis, eus Ginea, eus Arc'hantina pe eus Breizh, o deus aloubet leurenn steredennek C'hoariva Kerne. Bodet ez eus bet arvesterien nevez ha tud feal d'ar c'hoariva a-viskoazh evit un abadenn festus, mesket enni ar sirk, ar c'hoariva hag an taolioù-kaer, etre ar fent hag ar varzhoniezh.

Sur a-walc'h e teuy ar sirk nevez en-dro da Gemper er bloaz a zeu, gant ar berzh en deus graet an eil dalc'h-mañ e-touez an dud, gant miliadoù a arvesterien bodet war ar blasenn Sant-Kaourantin.



Circonova, qui s'est tenu du 17 janvier au 21 février, aura résonné bien au-delà de la ville cette année. Le festival de la Scène nationale quimpéroise s'est étendu à Ergué-Gabéric, Briec et Landerneau grâce à un réseau de partenariats multiples (Maison pour tous de Penhars, Balles à fond, Gros Plan, l'UJAP, l'Atelier culturel, l'Athéna et l'Arthémuse).

Seize compagnies, venues de Suisse, de Guinée, d'Argentine ou de Bretagne, ont investi la piste aux étoiles du Théâtre de Cornouaille. Nouveaux spectateurs et fidèles de la première heure se sont rassemblés le temps d'un évènement festif, où cirque, théâtre et performances s'entrecroisent, entre humour et poésie.

Nul doute que le succès populaire grandissant de cette 2^e édition, qui a réuni plusieurs milliers de spectateurs place Saint-Corentin, promet le retour du nouveau cirque à Quimper l'année prochaine. ■



La cité de Keranna est aussi un point de départ pour des balades en nature.

Ergué-Gabéric, découvrir son histoire industrielle

Ménard, à qui Ergué-Gabéric doit également son monument aux morts. Keranna offrait à l'époque toutes les commodités à ses habitants. La cité développa une vie propre, accueillant des marchands ambulants, des troupes de théâtre et même une sage-femme.

À l'image des grandes cités minières du nord et de l'est de la France, Keranna en est une réinterprétation, profondément ancrée en Bretagne : moellons de granit, toits d'ardoise, appentis et jardin. La cité est constituée de 18 maisons mitoyennes d'un étage, disposées en U autour d'une cour arborée et d'un puits.

Au-delà de la typicité, le grand intérêt de Keranna réside dans sa parfaite intégration paysagère. Les amateurs d'architecture du XX^e siècle ne manqueront pas d'apprécier l'excellente conservation de la structure originelle des lieux.

UN POINT DE DÉPART POUR DES BALADES NATURES

La cité est idéalement située pour servir de point de départ ou de halte pour des balades en nature :

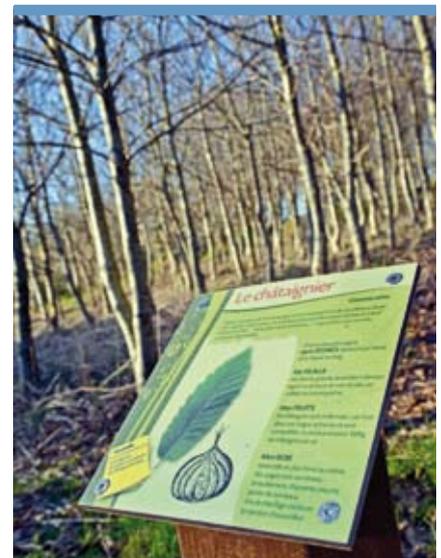
- Le bois aménagé de Stang Luzigou offre un sentier forestier de 1,5 kilomètre (km) longeant l'ancien canal de la papeterie de l'Odet.
- Le circuit communal « Lestonan des villes et Lestonan des champs » propose une promenade bocagère de cinq kilomètres.
- Sur les boucles VTT, les sportifs peuvent faire une pause (circuits n°9/15 km/ facile et n°10/24 km/difficile, départs du complexe de Croas Spenn).
- Les curieux de nature apprécient le site de Kerho, ses landes et son parcours pédagogique en zone humide (1,5 km). L'arboretum présente une collection de 48 espèces forestières sur six hectares. ■

Accès par la rue de la Papeterie dans le quartier de Lestonan.

Fiche gratuite « Lestonan des villes et Lestonan des champs » disponible à la mairie d'Ergué-Gabéric. Topo-guide VTT de Quimper Communauté en vente dans les offices de tourisme de Quimper Cornouaille, Brier et Fouesnant.

Ergué-Gabéric fut le berceau d'un pan d'histoire industrielle du XX^e siècle. En effet, le groupe Bolloré y fit ses premiers pas avec la papeterie de l'Odet, qui donna une partie de son nom au célèbre papier OCB (pour Odet-Casdec-Bolloré).

En 1918-1919, René Bolloré fit édifier la cité de Keranna pour ses ouvriers et employés. Il recruta pour l'occasion l'architecte nantais René



L'orphelinat et les sœurs de La Providence

Le Journal officiel du 10 janvier dernier annonçait par décret la fin de l'existence légale de la congrégation de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement de Quimper. La démolition prochaine de plusieurs bâtiments bâtis par la congrégation annonce l'écriture d'un nouveau chapitre.

L'histoire de cette congrégation de droit pontifical née en 1836 à Quimper s'est longtemps confondue avec celle de l'orphelinat de La Providence, probablement le plus ancien du Finistère. L'œuvre est fondée par le père François Langrez, ami de Jean-Marie de Lamennais, pour protéger et accueillir les jeunes filles orphelines et leur permettre de recevoir une éducation comprenant alors l'instruction morale et religieuse, la lecture, un peu d'écriture, mais aussi des savoirs plus pratiques (couture, broderie, repassage...). Nombre de ces orphelines choisiront d'entrer au noviciat afin de devenir elles aussi religieuses, d'autres quitteront ce foyer de substitution pour un emploi de domestique, d'artisane ou s'établir simple ménagère.

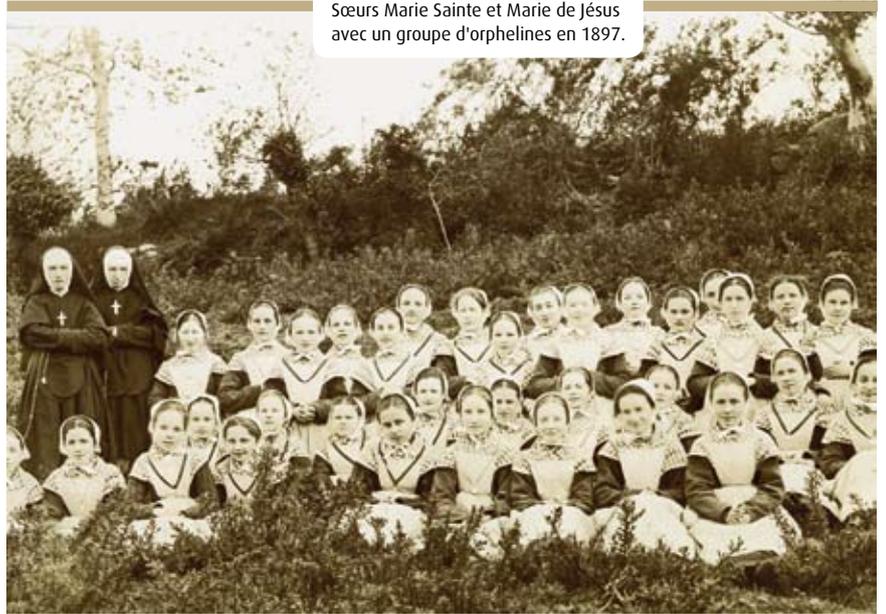
467 ENFANTS TROUVÉS L'arrondissement de Quimper compte sous le règne de Louis Philippe près de 17 500 pauvres parmi ses 100 000 habitants. Quelques 34 orphelins et 467 enfants trouvés sont admis en moyenne entre 1829 et 1831 à l'Hospice civil de Quimper, ils sont livrés à eux-mêmes parmi les malades et les vagabonds.

L'abbé Langrez, chanoine quimpérois, n'accepte pas cette situation. Il fait appel à une religieuse, Marguerite Lemaître, afin d'organiser le futur établissement, dont elle devient la première supérieure. En 1832, une jeune religieuse, Olympe de Moëllien, met une part de sa fortune au service de la congrégation et en assure la pérennité. L'œuvre est officiellement inaugurée par Monseigneur de Poulpiquet en 1836. Dès 1842, l'établissement est reconnu par ordonnance royale. Il figurera désormais en bonne place parmi les établissements de bienfaisance du Finistère. Le nombre des orphelines admises passe de 27 en 1823 à 131 en 1853. L'orphelinat subit néanmoins les conséquences des lois de 1901 sur les associations et de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État. À partir de 1913, les rapports avec les autorités publiques s'apaisent et l'orphelinat se voit confier un premier enfant de l'Assistance publique, pratique qui se développe pendant la guerre 14-18 face au nombre croissant des orphelins de guerre. Jusqu'au milieu des années 1970, l'établissement demeure un lieu d'accueil pour l'enfance malheureuse ou délaissée et s'adapte en permanence à ses missions, tandis que les religieuses entrent dans un mouvement de

professionnalisation permanent. La Providence, devenue maison d'enfants, voit également l'ouverture d'un centre d'observation en son sein. L'établissement reçoit encore près de 189 enfants dans la période 1960-1964.

Après Vatican II, la crise des vocations anémie la congrégation. Le noviciat doit être fermé. Les religieuses font alors de plus en plus appel à des professionnels laïcs pour remplir les missions d'éducation spécialisée et d'enseignement de leurs établissements sociaux et médico-sociaux dont la gestion est désormais assurée par la Fondation Massé-Trévidy. ■

Sœurs Marie Sainte et Marie de Jésus avec un groupe d'orphelines en 1897.



Une image insolite : les foin à la Providence avant 1914 sur l'actuel parking.

Déchèteries de Quimper Communauté

Pour vous débarrasser de vos encombrants (matelas, sommiers, etc.), gravats ou déchets végétaux, les quatre déchèteries de Quimper Communauté et le centre d'enfouissement technique sont ouverts aux jours et horaires suivants :

DÉCHÈTERIE DE QUIMPER EST

Rue du Tro Breiz - Z.I. de Kergonan
du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-19h

DÉCHÈTERIE DE QUIMPER NORD

Route de Plogonnec - Les lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h-12h et 14h-18h30 - Les mardi et jeudi : 14h-18h30

DÉCHÈTERIE DE GUENGAT

Lieu-dit Kerdrein - Du lundi au vendredi : 14h-18h
Le samedi : 9h-12h et 14h-18h

DÉCHÈTERIE DE PLUGUFFAN

À Kerbenhir, sortie Ty Lipig par la voie express Quimper-Pont-L'Abbé
Les lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h30
Les mardi et jeudi : 14h-18h30 • Le dimanche : 9h-12h

DÉCHÈTERIE DE QUILLIHUEC

Rue Gustave Eiffel - Z.A. de Quillihuec (Ergué-Gabéric) - Du lundi au
samedi : 9h-12h et 14h-18h30. Fermée le mardi et le jeudi matin.

SITE DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES

Kerhoaler à Pluguffan

Pour les particuliers : dépôt de déchets d'amiante lié.
Le 1^{er} samedi de chaque mois, de 9h à 12h30. Dans la limite
de 500 kg. Se munir d'un justificatif de domicile.

Pour les professionnels : dépôt payant - essentiellement
destiné aux artisans et aux professionnels pour le dépôt
de matériaux inertes non valorisables, ouvert du lundi au
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Une question sur la collecte des déchets, un doute ?

Contactez les ambassadeurs du tri :
Tél. 02 98 98 89 58 • e-mail : atri@quimper.fr

NOUVEAU SERVICE

Dans le cadre de son Programme local de prévention, Quimper Communauté en partenariat avec Objectif Emploi Solidarité propose un service de broyage des déchets végétaux à domicile. Inscription et modalités d'intervention auprès d'Objectif Emploi Solidarité au 02 98 53 17 33.

Médiathèques, théâtre, musées, office de tourisme...

Retrouvez leurs coordonnées, adresses internet, horaires d'ouverture, tarifs, en dernières pages dans l'Agenda, supplément joint à ce numéro du Mag.

Transports QUB

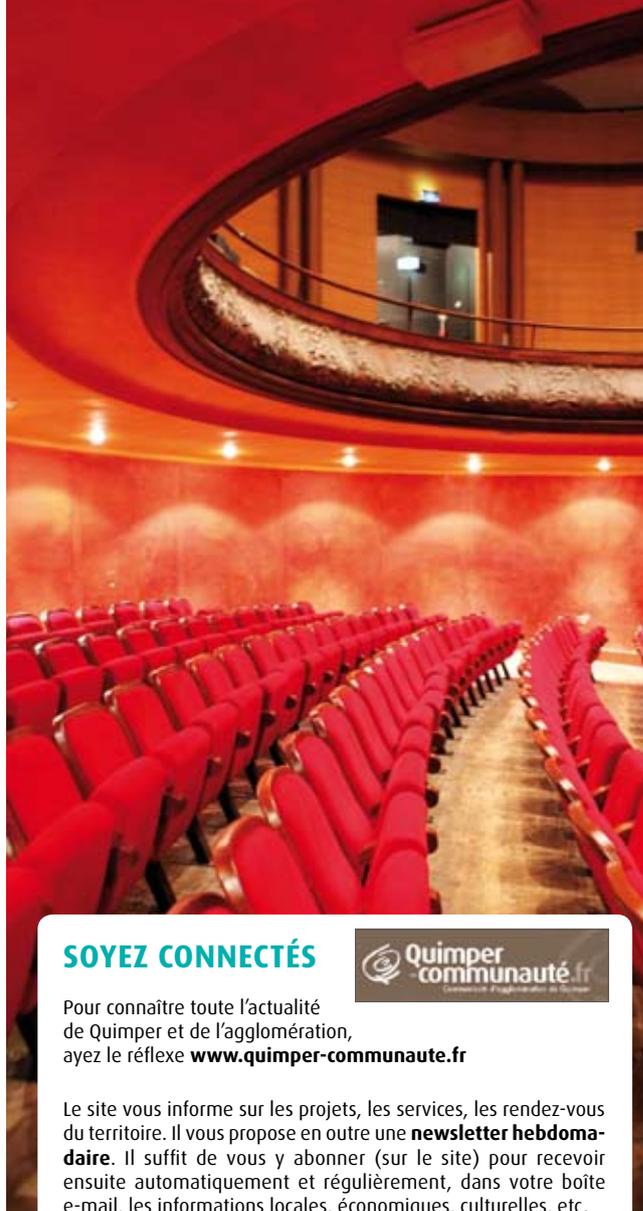
Tél. 02 98 95 26 27 • www.qub.fr

Piscine de loisirs Aquarive

Route de Kerogan à Creac'h Gwen, Quimper
Bus > Ligne 1 arrêt Aquarive • Tél. 02 98 52 00 15
e-mail : aquarive@quimper.fr

Votre mairie en 1 clic

Ergué-Gabéric > www.ergue-gaberic.fr
Guengat > www.guengat.fr
Locronan > www.villedelocronan.fr
Plogonnec > www.mairie-plogonnec.fr
Plomelin > www.plomelin.com
Plonéis > www.ploneis.com
Pluguffan > www.pluguffan.fr
Quimper > www.quimper.fr



SOYEZ CONNECTÉS



Pour connaître toute l'actualité de Quimper et de l'agglomération, ayez le réflexe www.quimper-communaute.fr

Le site vous informe sur les projets, les services, les rendez-vous du territoire. Il vous propose en outre une **newsletter hebdomadaire**. Il suffit de vous y abonner (sur le site) pour recevoir ensuite automatiquement et régulièrement, dans votre boîte e-mail, les informations locales, économiques, culturelles, etc.

LE MAG, LE MAGAZINE D'INFORMATION DE QUIMPER COMMUNAUTÉ

Communauté d'agglomération regroupant les communes de Guengat, Ergué-Gabéric, Locronan, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan et Quimper • www.quimper-communaute.fr

Ce numéro comprend :

- « **Le mag** », magazine de Quimper Communauté, 20 pages, tiré à 46 300 exemplaires ;
- « **l'agenda** », cahier de 32 pages broché au centre du mag, tiré à 46 300 exemplaires ;
- pour les habitants de Quimper uniquement : « **Les Carnets de Quimper** », cahier de 16 pages broché au centre du mag, tiré à 36 650 exemplaires.

Directeur de la publication : Bernard POIGNANT.

Directeur de la communication : Pascal WINTZ.

Rédacteur en chef : Mathias GRECO.

Assistante : Valérie COADOU.

Rédaction : Hélène BERRE, Christophe LE BEC-TROADEC, Karine GAONACH, Agathe TREBERN, Geneviève CANIVENC, avec la participation de Bruno LE GALL et de Natacha LAJOINIE, des archives municipales de Quimper, pour la rubrique « Histoire(s) ».

Texte en breton : traduction réalisée par l'Office de la langue bretonne.

Photos : Lionel FLAGEUL, Pascal PERENNEC, Jean-Jacques VERLET-BANIDE, tous droits réservés.

Conception et réalisation : K UNIQUE.

Impression : CLOÏTRE IMPRIMEURS.

Distribution en boîtes aux lettres : ADREXO.

ISSN : 2103-4109.

La distribution du mag est confiée par Quimper Communauté à la société ADREXO, qui assure sa remise dans toutes les boîtes aux lettres – y compris celles portant l'autocollant « Stop-Pub ».

Ce document a été imprimé sur du papier PEFC chez un imprimeur disposant de la chaîne de contrôle PEFC/10-31-1238. Ce label apporte la garantie que le papier provient de forêts gérées durablement. La gestion durable des forêts est une gestion qui se veut économiquement viable, respectueuse de l'environnement et socialement bénéfique. Pour en savoir plus : www.pefc-france.org

Contact : Direction de la communication • Hôtel de ville et d'agglomération
44 place Saint-Corentin • 29000 QUIMPER • Tél. 02 98 98 88 99 • Fax 02 98 95 37 02
e-mail : lemag@quimper-communaute.fr • www.quimper-communaute.fr



le **bonnet
de bain**
est obligatoire !

Piscines
de Quimper
Communauté

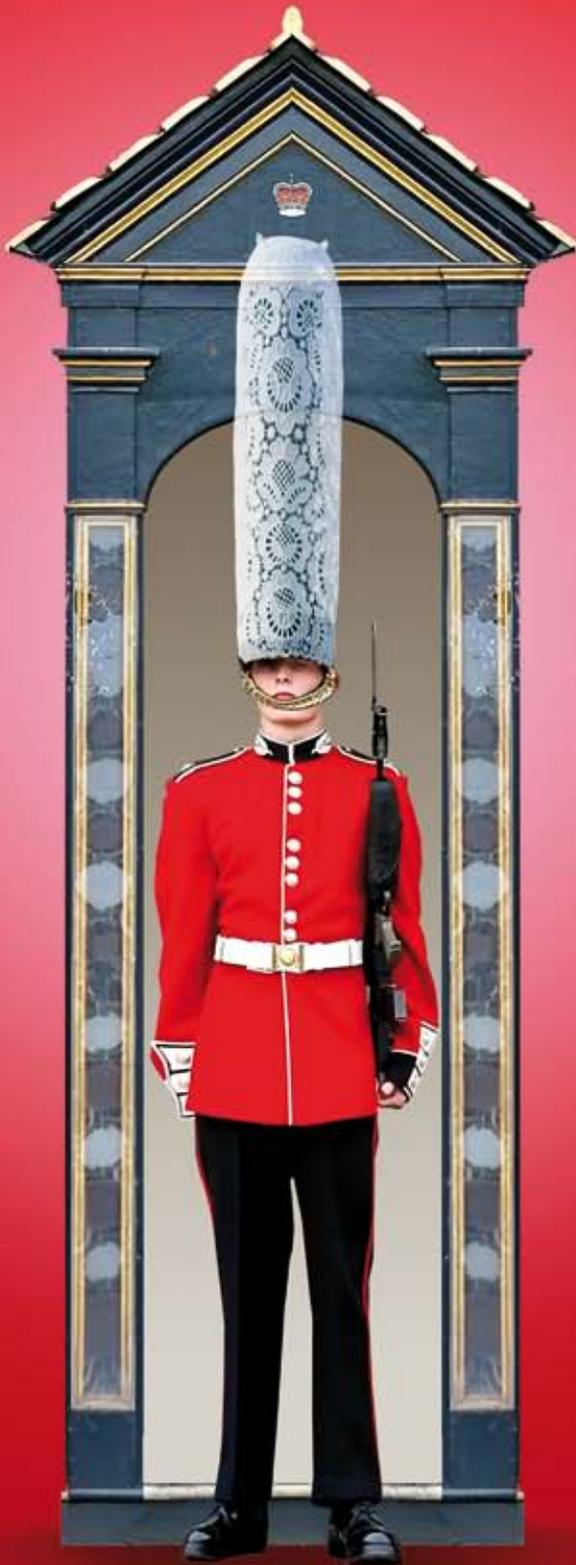


Opération bain propre !

Respectons les règles

d'hygiène

Le retour
dès le 30 mai 2013



QUIMPER DÉBARQUE À LONDRES

Quimper-Londres
2 vols par semaine
le jeudi et le dimanche

Vente en agences et
sur www.britishairways.com

A PARTIR DE

79 € TTC*
ALLER SIMPLE

* Tarif à partir de, soumis à conditions et sous réserve de disponibilité.

 **BRITISH AIRWAYS**
London City

Aéroport 
Quimper Cornouaille

www.quimper.aeroport.fr

En partenariat avec



QUIMPER
COMMUNAUTÉ